

**Délibération N° 2023-11-03**

**La Commission Recherche siégeant en formation plénière,  
en sa séance du lundi 13 novembre 2023,  
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,  
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;  
**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

**Prend la délibération suivante :**

**OBJET : Avis sur la nomination de Stéphane FRIOUX en tant que directeur, de Violette POUILLARD et Pierre-Jean SOURIAC en tant que directeurs/trices adjoint.es, et Stéphane GAL en tant que directeur délégué du LARHRA.**

Suite à l'annonce de la fin des fonctions de Mme Elisa ANDRETTA en tant que Directrice par interim et de Mme Sophie RAUX en tant que Directrice adjointe par interim au 31 décembre 2023, le Conseil de laboratoire du LARHRA réuni le 7 novembre 2023 propose la composition suivante pour la prochaine équipe de direction, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 : M. Stéphane FRIOUX (Université Lyon 2), en tant que directeur, Mme Violette POUILLARD (CNRS), M. Pierre-Jean SOURIAC (Université Lyon 3) en tant que directeurs/trices adjoint.es et M. Stéphane GAL (UGA), en tant que directeur délégué.

La Commission Recherche est consultée pour avis sur cette proposition à la direction du LARHRA :

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 34

Quorum : 18

Présent.e.s ou représenté.e.s en début de séance = 19

Votant.es = 18

Pour = 18

Contre = 0

Abstention = 0

Ne prennent pas part au vote = 0

La Commission Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des présent.e.s et représenté.e.s sur la nomination de Stéphane FRIOUX en tant que directeur, de Violette POUILLARD et Pierre-Jean SOURIAC en tant que directeurs/trices adjoint.es, et Stéphane GAL en tant que directeur délégué du LARHRA - Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 13 novembre 2023



La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et  
Science ouverte

Isabelle von BUELTZINGSLOWEN